Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes : nomination d'Antoine Dulin à la co-présidence du groupe de travail « Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion »

Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes

PUBLIÉ LE 04/12/2017

Lundi 4 décembre 2017, la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn, a lancé aujourd'hui la grande concertation sur la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. Six groupes de travail ont été constitués et le délégué interministériel, Olivier Noblecourt, a désigné, pour chacun d'entre eux, deux personnalités en charge d'en assurer la co-présidence.

Monsieur Antoine Dulin, Vice-Président du Conseil économique, social et environnemental (CESE) co-présidera, avec Madame Fiona Lazaar, députée, le groupe de travail « Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion ».

Antoine Dulin a été le rapporteur de plusieurs avis du CESE sur l'insertion et les droits des jeunes : « Sécuriser les parcours d'insertion des jeunes » et « Droits formels|droits réels: améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes ». Il a également rendu un rapport au Premier ministre avec Madame Célia Vérot, conseillère d'Etat, « Arrêtons de les mettre dans des cases ! », plaidant pour un choc de simplification en faveur de la jeunesse.

La remise des recommandations au Président de la République et l'organisation d'une journée de présentation au CESE sont prévues pour le début du mois d'avril.

Contact presse : Alisa Gribe Marquis / 06 03 12 93 13 / alisa.gribe-marquis@havas.com

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026